



**Compte Rendu du CHSCT**  
du 13 septembre 2018

En l'absence du directeur, C'est Madame LARRIVIERE qui préside la séance

Lecture de la Déclaration Liminaire de Force Ouvrière  
(En téléchargement)

Réponse de Mme la présidente de séance :

Los de son discours du 11 juillet 2018, M DARMANIN s'adressait aux préfets et leurs services rattachés, elle nous certifie donc que aucune proposition n'a été remontée à la Direction Générale dans le cadre de CAP 2022

Vos représentants **F.O.**-DGFIP24 restent dubitatifs d'autant plus que M DARMANIN n'est pas le ministre de tutelle des préfets.

Comme le dirait une célèbre humoriste : « On ne nous dit pas tout » !!!!!!!



Dans leur D.L., vos représentants **F.O.**-DGFIP24 ne citent aucune Organisation Syndicale et ne nomme personne, et ils se voient donc désolés que certains de nos camarades se soient sentis visés cette intox ayant eu lieu dans une autre direction que celle du 24.

**Approbation à l'unanimité du PV du CHSCT du 14 juin 2018**

### Point sur les travaux de BERGERAC et SARLAT :

Les travaux devraient démarrer à Bergerac d'ici la fin de l'année.

Le diagnostic amiante (D.T.A.) à fournir avant travaux a été produit et ne présente aucune surprise. La cellule sécurité de Bercy est aussi intervenue, et a précisé que les régisseurs doivent venir sur rendez-vous et en dehors des heures d'ouverture au public.



Vos représentants **F.O.-DGFIP24** font observer que ceux-ci sont soumis à deux contraintes le délai entre deux dépôts et l'encaisse parfois vite atteinte en période estivale. En cas de dépassement : Quid de la mis en cause du comptable en cas de refus de prendre la régie ?

Réponse de la direction, les encaisses doivent être mieux calculées.

Concernant Sarlat, les problèmes des transports des fonds sont en passe d'être réglés, l'aval du prestataire est attendu. La mairie de Sarlat ayant refusé de prendre à sa charge la responsabilité du dégagement des fonds de ses régies.

A la demande d'une O.S., la direction confirme que comme cela avait été précisé lors du dernier CHSCT (aurait-il fallu être présent pour le savoir) que les travaux de remplacement des ouvrants obliques les plus abîmés par des ouvrants verticaux sont prévus.



Concernant les travaux et emménagement dans les futurs locaux, l'Inspectrice Sécurité Santé au Travail, tiens à préciser qu'il convient de revoir les points de contrôle incendie, les issues de secours et de ne pas omettre un exercice incendie dès l'arrivée des Trésoreries dans leurs nouveaux bâtiments.

D'autre part, la direction précise que la cellule sécurité de Bercy a précisé qu'avec l'activation de Vigipirate, nos services ne sont plus tenus de donner une accessibilité aux sanitaires par contre, cette cellule a aussi visité d'autres sites et rappelle que dans les postes comptables, les portes d'accès du personnel doivent être verrouillées et que coffre et salle d'accès au coffre doivent être fermés.

### Quand le SPF de RIBERAC vole au secours de celui de PERIGUEUX

Cette expérimentation de 3 jours par mois durant un trimestre, nous est présenté comme une aide inattendue pour éviter de dire divine.

Loin d'être dupe, vos représentants **F.O.-DGFIP24** y voient davantage une expérimentation de la « fuite en avant de nos missions » et une préparation à la fusion des SPF.

Conscient qu'il s'agit néanmoins d'une aide, la direction nous ayant précisé que les collègues de Ribérac comme ceux de Périgueux n'avaient émis aucune objection, vos représentants **F.O.-DGFIP24** ce sont abstenus,



## Quand St AULAYE (Poste en sursis) vole au secours de Montpon.

Tout étant acté (cf Ulysse 24) avant même la présentation pour avis au CHSCT, **F.O.**-DGFIP24 tout comme les autres Organisations Syndicales a voté contre, refusant de cautionner une mascarade de dialogue social.

Si **F.O.**-DGFIP24 est resté en séance, ce n'est sûrement pas pour discuter de ce point, comme le prétendent nos amis de la CGT, le vote ayant été entériné avant même leur sortie. Rectifications et continuions à refuser l'intox, d'autres points étaient à l'ordre du jour, et **F.O.**-DGFIP24 refuse de faire d'un CHSCT un CTL



Menace terroriste, celle-ci n'est pas plus importante qu'auparavant, mais la DGFIP lance une action face à cette menace qui persiste même si elle n'est pas estimée plus importante pour nos services.

**F.O.**-DGFIP24 se félicite de cette réponse apportée à l'une de ces questions datant maintenant de plus d'une année.

Pour vos représentants **F.O.**-DGFIP24, vos conditions de vie au travail sont tout aussi importantes que la politique menée par nos ministres et dans ce monde en sans cesse chantier, c'est un minimum que l'on puisse faire et s'il n'en fallait qu'une : celle-ci nous sied tout à fait, C'est pourquoi, **F.O.**-DGFIP24 a voté pour l'installation d'un store sur le puits de lumière de Sarlat et l'installation d'une commande électrique pour ce même bâtiment,

### Questions diverses

La direction nous fait part de la fermeture des permanences du médecin de prévention à Sarlat et à Bergerac sur décision unilatérale du secrétaire général et ce dès 2019.

Le docteur LAVALLE



et vos représentants **F.O.**-DGFIP24 ne peuvent que regretter cette décision qui encore une fois nous est imposée.

**F.O.**-DGFIP24, a indiqué (comme dans d'autres directions départementale) que les agents pointant sur SIRHIUS sont pénalisés en comparaison de ceux badgeant. Effectivement après l'ouverture du poste, il faut désactiver l'alarme et ensuite pointer sur l'application au rythme de celle-ci, idem en sens inverse le soir. En comparaison de GTT puis de AGORA, nous pouvons affirmer que c'est de pire en pire.

**F.O.**-DGFIP24 renouvelle pour la énième fois la demande de mise ne place d'un registre CHSCT dématérialisé comme c'est le cas dans plus de 50 % des départements, et fait observer que le souci de climatisation connu à Sarlat aurait pu être réglé beaucoup plus rapidement. De plus il demande une fois encore que cette demande soit inscrite au Procès Verbal de séance.

### Vos représentants **F.O.**-DGFIP 24

Titulaire : Annabelle MONZIE

Suppléant : Gaëtan LEJEUNE

Expert : Nicolas JOOS